

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUN 2018**

Délibération : **N° 2018-06- 78**
 OBJET : **CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS D'ANIMATION
POUR LES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE - ETE 2018**
 Nomenclature : **4.2.1**

En exercice : 29 membres
Présents : 20
Pouvoirs : 8
Absent : 1
Votants : 28
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le vingt-cinq juin deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix huit juin deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Catherine HENRY donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Michel RINCE donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Les membres absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement des services Centre de loisirs, Tremplin et Animation Jeunesse durant les vacances d'été 2018, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation contractuels dont le détail suit :

Centre de loisirs : 16 postes

Tremplin : 3 postes

Séjours d'été :

- 3 postes mutualisés entre le Tremplin et le SAJ
- 3 postes pour le Centre de loisirs

Les animateurs de loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Conformément à la présentation faite en commission Ressources du 19 juin 2018,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable sur les créations de 28 postes maximum d'adjoints d'animation pour l'été 2018.

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Pour extrait conforme.

Treillières, le 25 juin 2018
 Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture
 44-214402091-20180625_2018-06-78-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2018
 Date de réception préfecture : 28/06/2018

